Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural Jeudi 1er octobre 2026

20 présents
BINGEN Benjamin, COGET Jean-Michel, COOREMANS Jérôme, DANTINNE David, DELHAISE Rudy, DELADRIERE Marc, DEMOULIN Bernard, DESCAMPS Pascal, DE LICHTERVELDE Wauthier, DOHOGNE Régis, DUBUISSON Baptiste, DUBUISSON Michel, LEBOUTTE Damien, LEHMANN Yves, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, SCHLEUSNER Patricia, TASIAUX Antoine, VAN RAVESTYN Emmanuel.

16 excusés
BEGHIEN Isabelle, BERLEMONT Christel, BOONE Catherine, BOSSELOIR Alain, DOCHAIN Didier, FRANCOIS Adelin, GERADON Céline, GUSTIN Sébastien, JOURNEE Stéphane, LAMBERT Françoise, MANNENS Cosette, ORBAN Xavier, PETIT Philippe, RIGA Coraline, ROMAIN Murielle, SAINT-AMAND Fabienne.

10 absents
BEAUMONT Benjamin, DEBRUN Edouard, DE HALLEUX Gaëtan, LEBRUN Mathieu, PAULUS Benoît, ROUXHET Frédéric, SCHMIDT Grégory, SCHREURS Virginia, SIMONS Raphaël, VAN GEEM Sandrine

Pour l'Administration communale : Marie GRISARD, service environnement
Pour la FRW **:** Aurélie MARON & Aurélie VANDBERG

Introduction

Aurélie V. débute la réunion en rappelant l'ordre du jour.

Le PowerPoint présenté en réunion reprend toutes les informations utiles, complémentaires à ce compte-rendu.

Le Bâty de Branchon

Aurélie V. informe les participants de l'**état d'avancement** du projet en rappelant les principales étapes réalisées depuis la fin d'année 2025 :

- Septembre 2025 : dépôt de la demande de permis d'urbanisme comprenant un décret voirie
- Mars 2026 : clôture de l'enquête publique (101 réclamations), réunion de concertation
- 30/04/2026 : décision du Conseil communal d'approuver la modification de voirie
- Juillet 2026 : recours introduit par certains riverains auprès du Gouvernement wallon
- Septembre 2026 : rencontre avec le fonctionnaire délégué (Région wallonne).

Les éléments sur lesquels porte le recours sont détaillés, tout comme les remarques formulées par le fonctionnaire délégué.

Une étude de mobilité, réalisée par un bureau indépendant, a conclu que cette modification du Bâty n'entraînerait pas de report significatif du trafic vers les voiries adjacentes, notamment la rue Zaman. Une étude rassurante donc pour le Bourgmestre qui est bien conscient que certains aménagements sécuritaires devront être réalisés (notamment pour améliorer la visibilité des voitures qui viennent de Wasseiges).

Réactions CLDR :

- Est-ce habituel une centaine de réclamations ? *C'est rare explique le Bourgmestre.*
- Le Conseil communal a-t-il voté à l'unanimité ? *Non, 2 personnes ont voté contre la modification de voirie.*
- Le recours introduit vient-il d'habitants du Bâty ? *Oui*
- Certains participants regrettent le rôle peu impartial de la presse > beaucoup de poids donné aux opposants au projet
- Il est rappelé que de nombreux habitants de Branchon, qu'ils habitent au Bâty ou ailleurs dans le village, sont favorables au projet
- Au vu des aménagements envisagés, le budget consacré à leur réalisation n'est pas considéré comme excessif.

L'objectif à ce jour est de pouvoir intégrer un maximum de réflexions sans détricoter le projet dans sa globalité. En effet, selon le fonctionnaire délégué, à force des modifier des éléments à différents endroits de l'espace, le projet perd en lisibilité et en cohérence.

Sur base des éléments précités, la Commune a décidé d'introduire un nouveau décret voirie et permis d'urbanisme.

Aurélie V. invite ensuite les membres de la CLDR à **échanger sur la manière d'informer les habitants** des avancées de ce projet. Les propositions sont les suivantes :

- Rédiger un article dans le bulletin communal qui rappelle la philosophie initiale du projet (enjeux de mobilité, de convivialité, de sécurité, d'espaces verts)
- Ne pas communiquer en étant sur la défensive en listant les remarques et signalant si elles ont ou non été intégrées ; mais davantage montrer que le projet a évolué en intégrant certains avis
- Présenter un plan lors de la fête du Développement Durable et répondre aux éventuelles questions
- Idéalement, disposer de plans 3D pour faciliter la compréhension *(non compris dans le marché avec l'Auteur de projet)*
- Utiliser la page Facebook du village « Branchons-nous ».

Une animation de cohésion de groupe est ensuite proposée aux participants.

Etat d'avancements des autres projets du PCDR

Aurélie M. communique les actualités des autres projets du PCDR.

✓ Aménagement du quartier de la gare

La présentation de l'avant-projet en juin dernier a réuni une cinquantaine de personnes, représentatives des différentes fonctions du lieu.

Le projet a été bien accueilli par les participants (45 cartons verts – 1 carton rouge – 5 cartons jaunes). Les points d'attention soulevés en réunion ainsi que les suites apportées sont détaillés.

Il est également rappelé que dans le cadre du subside FEDER (fonds européens), les travaux doivent être terminés et payés pour le 31/12/2029.

✓ Mobilité

Les participants sont informés que la liaison Aische-Mehaigne, réfléchie dans le cadre du plan PIC-PIMACY, est réalisée.

Concernant le projet de réseau cyclable du PCDR, Aurélie M. rappelle que les aménagements concerneront uniquement la liaison Hanret-Eghezée, étant donné la réduction du subside DR expliquée fin 2025 lors d'une précédente CLDR.

L'Auteur de projet, le bureau C²Pproject, poursuit sa mission et travaille à la finalisation du dossier définitif.

- ✓ Aménagement place de Bolinne

Marie Grisard signale que le permis a été accordé. Le projet tel que présenté a été accepté dans son intégralité. Marie rappelle que dans le cadre de l'appel à projets qui subsidie ce projet, les travaux doivent être réalisés pour le 31 décembre 2027.

- ✓ Recensement des zones humides

Ce projet, mené en partenariat avec le GAL Meuse@Campagnes, vise à répertorier les zones humides du territoire communal afin d'ensuite pouvoir y mener des actions de protection, préservation et/ou restauration.

Les citoyens qui ont rejoint cette initiative sont invités à répertorier les éléments via le site internet Observations.be (https://observations.be/). Les premiers retours recueillis montrent la difficulté de certains d'utiliser le site internet précité, le manque de temps pour d'autres.

Un débriefing de l'initiative est prévu en octobre entre les partenaires (Commune, GAL, FRW) et en novembre avec les citoyens.

Un membre de la CLDR qui a participé à cet inventaire partage son expérience.

La fête du Développement Durable

Cette édition 2026 se déroulera le samedi 21 novembre, de 9h à 13h, au Centre culturel.

La CLDR et la FRW y tiendront un stand. La FRW propose que cette année, les projets phares de l'ODR, soient présentés, en expliquant concrètement les aménagements prévus : réseau cyclable, Bâty de Branchon, Aménagement du quartier de la gare, Aménagement de la place de Bolinne.

La CLDR est d'accord avec cette proposition.

A vos agendas donc pour la tenue du stand ! 😊

Divers - « Les 5 dernières minutes »

La FRW relaye une demande formulée par une membre de la CLDR d'échanger sur le projet du PCDR intitulée « Aménagement d'un espace convivial à Leuze », en réfléchissant à l'utilisation du jardin de l'ancien presbytère.

Comme de coutume lors d'une demande d'un membre de CLDR, la FRW l'a relayée lors d'une réunion avec la Commune, qui a jugé prématuré d'échanger sur le sujet en CLDR. En effet, des travaux de sécurisation de la toiture du presbytère seront prochainement entrepris et les abords du bâtiment temporairement utilisés par l'école pour les récréations durant la période de travaux.

Marie Grisard informe de l'initiative de l'Agenda 21 'le développement durable vu par les jeunes' – concours de projets citoyens *(infos détaillées disponibles sur le site internet de la Commune*: *https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/environnement/agenda-21/concours-agenda-21)*.



Un participant s'interroge sur les avancées en matière de sentiers (suivi du groupe de travail 'sentiers'). Le Bourgmestre et le 1er Echevin communiquent sur les 4 sentiers qui avaient été identifiés comme prioritaires :

- Liernu (rue Chatillon) : le dossier se heurte à l'opposition du propriétaire de la parcelle. Pourtant, la commune est dans son bon droit puisqu'il s'agit de rétablir officiellement un sentier existant dont l'assiette a été labourée par l'exploitant agricole, malgré l'obligation de préserver le passage.
- Upigny (Rue de Rhée) : ça avance bien
- Warêt-la-Chaussée (Rue du Canari) : pas évident. Emmanuel Van Ravestyn rappelle également la pertinence de réhabiliter un autre sentier à Warêt qui permettait la jonction avec le RAVeL.

Une participante souligne enfin avoir apprécié le reportage réalisé par la RTBF suite à l'organisation du 'Beau Vélo de Ravel' à Eghezée le 25 juillet dernier.

Prochains rendez-vous

Les prochains rendez-vous sont les suivants :

- 5 novembre 20h : réunion – recensement des zones humides
- 21 novembre, de 9h à 13h : fête du développement durable
- Janvier/février 2027 : prochaine CLDR.

La réunion se clôture à 22h.

Pour le secrétariat de l'ODR
Aurélie MARON & Aurélie VANDEBERG